

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p.18 La Cité des congrès inaugurée
- p.19 Nouveau programme immobilier Cœur de ville
- p.26 Les habitants se mobilisent pour le carnaval



**La cité du Mont de la Veine
bientôt rénovée** p.14

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

03 L'INTERVIEW

- Alain Manouvrier

10 VIE ANZINOISE

- Qualifourchette
- Structures de proximité
- Ateliers théâtre
- Les bienfaits du sommeil
- Semaine de la Prévention routière

14

DOSSIER

- Cité du Mont de la Veine

18

EN COULISSES

- La Cité des congrès

19

CADRE DE VIE

- Programme Coeur de ville
- Bornes électriques
- Ecole Jean Jaurès

21

VIE PRATIQUE

- Lutte contre le mal-logement
- Banquets des aînés
- Centres de loisirs d'été
- Inscriptions dans les écoles

23

VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux assos
- Les Comités de quartier

25

VIE CULTURELLE

- Les orchestres à l'école
- Ateliers Voix
- Coups de coeur médiathèque
- Préparation du carnaval

27

TRIBUNES



Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD

Rédaction : Delphine PLATEAU ▪ Conception graphique et mise en page : Damien ROGER

Crédits photos : © Mairie / © Fotolia ▪ Distribution : services municipaux

Impression : Becquart Impressions ▪ Tirage : 7000 exemplaires

www.ville-anzin.fr

édito



**Pierre-Michel
BERNARD**
Maire d'Anzin

Découvrez votre nouveau bulletin municipal, le 1^{er} Anzin'Mag

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Vous découvrez votre **nouveau bulletin municipal**, le 1^{er} **Anzin'Mag**. Nous l'avons voulu plus moderne et aéré, avec davantage de photos et des textes plus courts. De nouvelles rubriques apparaissent, je pense notamment à : « L'interview », « Vie Anzinoise », « En coulisses », « Cadre de Vie », mais sans modification importante de l'esprit de ce bulletin, auquel vous vous êtes montrés attachés lors de l'enquête réalisée il y a quelques mois.

L'Anzin'Mag sera trimestriel, un par saison, et aura une plus grande complémentarité avec notre site internet, qui sera lui aussi entièrement remodelé pour début 2018. A noter que l'Agenda des loisirs d'Anzin est désormais au même format que le magazine, et constitue un cahier de 4 pages détachables au centre.

Un grand bravo au service Communication pour la qualité du travail effectué entièrement en interne, et j'espère que, comme moi, vous prendrez encore plus de plaisir à la lecture de ce nouveau magazine.

D'importants travaux à venir

Depuis de nombreuses années, les habitants de la **Cité du Mont de la Veine** attendent avec impatience un réaménagement complet de leur cadre de vie. Cette cité, **classée au Patrimoine mondial de l'Unesco** va pouvoir bénéficier, grâce au partenariat avec la CAVM et au soutien financier des bailleurs, du Département, de la Région et de l'Europe, d'importants travaux.

Une réfection de l'assainissement, de l'éclairage public, des voiries et trottoirs, une réorganisation des espaces publics, une modification des entrées de la cité sont prévues. Nous voulons

redonner un caractère résidentiel à cette cité et sécuriser le quartier par des aménagements spécifiques, notamment la vidéoprotection.

Il y aura également une résidentialisation des logements et, pour certains d'entre eux, une réhabilitation thermique.

Les habitants seront bien sûr associés à ce grand projet et une réunion publique a d'ailleurs déjà eu lieu le 3 mars dernier pour exposer les prémices de ce dossier. L'affluence importante lors de cette réunion très constructive a confirmé l'attente de notre population dans ce quartier éloigné du cœur de ville.

De nombreuses animations s'annoncent

Le printemps est arrivé, et avec lui les nombreuses animations municipales. La première d'entre elles sera le **Forum de la Prévention Routière** du 9 au 13 mai, suivi de la **Fête des voisins** le 19 mai. Les 20 et 21 mai, le parc Dampierre accueillera **les Jardinades**, durant lesquelles vous pourrez vous rendre compte du savoir-faire de nos équipes des espaces verts et profiter de nombreuses animations.

Le 21 juin, vous êtes tous conviés à la **Fête de la Musique**, qui aura lieu cette année Place De Gaulle ; comme tous les ans, un repas préparé par votre municipalité avec l'aide de nombreuses associations vous sera offert.

Enfin, le 25 juin, vous pourrez assister à notre traditionnel **carnaval**. Je salue d'ailleurs le dynamisme de nos habitants, de plus en plus investis dans cette journée festive, qui débute traditionnellement par la braderie organisée en partenariat avec l'Union du Commerce Anzinois.

Anzinoisement vôtre,

**Les 20 et 21 mai,
le parc Dampierre
accueillera
les Jardinades**

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.ville-anzin.fr



■ 18 janvier
Cérémonie des vœux



■ 21 janvier
"Le Bourgeois gentilhomme" au théâtre



■ 22 février
Quarts de finale de championnat de France Cross Country



■ 29 janvier
"Aux frais de la princesse" au théâtre



■ 2 février
Concours de pâtisseries lors de Quali'Fourchette (cf. p. 10)



■ 2 février
Action interquartiers "Une crêpe pour tous"

 Vous l'avez
AIMÉE !



Flashez
moi !



www.facebook.com/villeanzin

■ 20 mars

Dans chaque numéro, Anzin'Mag mettra à l'honneur la dernière photo ou vidéo que vous avez été les plus nombreux à "liker" sur la page Facebook de la ville.

Ce trimestre, c'est sans conteste la Batucada de l'école Jean Jaurès qui a remporté tous vos suffrages. La vidéo montre les élèves de CM2 en représentation devant leurs camarades dans la cour de l'école, au rythme endiablé des percussions.

Si vous ne faites pas encore partie des plus de **3000 abonnés** à notre page Facebook, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 5 février

Championnat régional de tir à l'arc



■ 27 février

Carnaval au multi-accueil



■ 4 mars

Cabaret-contes à la médiathèque



■ 11 mars

Masterclass de flûte du Conservatoire



■ 18 février

Hommage à Eusebio Ferrari



■ 3 mars

Arnaud Tsamère et Bérengère Krief, festival Nord de rire

■ 23 mars

Thé Dansant Inscriptions jusqu'au 3 mai

Pour fêter l'arrivée du printemps « sur un air d'accordéon », la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale organisent un thé dansant le mercredi 10 mai, à partir de 14h à la salle municipale des fêtes (square de la République). Ce thé dansant sera animé par le grand orchestre de variétés Michel Pruvot et Jérôme Dhainaut Orchestra. Toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus, est invitée à y participer gratuitement (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement).

Attention, le nombre de places étant limité, vous devez réserver au plus vite, et ce jusqu'au mercredi 3 mai. Les inscriptions se font en mairie d'Anzin, au bureau du CCAS.

■ **Pour tout renseignement,** contactez le 03.27.28.21.00.



Plan canicule Faites-vous recenser sur le registre communal



Dans toute la France, le 1^{er} échelon du plan canicule est automatiquement déclenché entre le 1^{er} juin et le 31 août de chaque année. Toute personne isolée et/ou âgée peut se faire recenser sur le registre du Centre Communal d'Action Sociale.

Ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée quotidiennement, en cas d'épisode caniculaire, par le service social de la ville afin qu'il s'assure que toutes les dispositions ont été prises pour supporter au mieux cet épisode de fortes chaleurs.

L'inscription se fait dès à présent au CCAS.

■ **Pour tout renseignement,** contactez le 03.27.28.21.00.

Modernisation Délivrance des cartes d'identité : il y a du changement



Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques.

Il est donc maintenant possible de remplir une pré-demande sur Internet (www.ants.gouv.fr) afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier. Ensuite, l'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Cela offre une meilleure protection contre l'usurpation de l'identité et la fraude documentaire.

Et enfin, vous pouvez désormais faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreinte, même si ce n'est pas votre commune de résidence. Ou préférer la proximité, puisqu'Anzin fait partie des 49 communes du Nord à être équipées...

Convivialité Fête de la musique

Cette année, c'est la place du Général de Gaulle qui accueillera la Fête de la Musique, le 21 juin.

Plusieurs spectacles sont au programme :

20h : Top génération ;

20h45 : Fred chante Renaud ;

21h30 : Tribute to Amy Winehouse.

■ **Entrée gratuite**



Imprimer, photocopier? C'est maintenant possible à la médiathèque



Après la Cyberbase et l'espace André Parent, un nouveau lieu public vous permet désormais de réaliser vos photocopies ou vos impressions à partir d'une clé USB ou d'un ordinateur, moyennant 0,15 € pour une copie en noir et blanc ou 0,20 € pour une copie couleur. Pour bénéficier de ce nouveau service, pas besoin d'être adhérent à la médiathèque,

il vous faut juste penser à faire l'appoint : l'automate accepte les pièces et les billets, mais ne rend pas la monnaie.

▪ Horaires de la médiathèque :

mardi 15h-18h30 / mercredi 10h-18h30 / vendredi 10h-12h et 15h-18h30
samedi 10h-18h (hors vacances scolaires).

Contact : 03.61.32.10.60 ou mediatheque@ville-anzin.fr.

Noces d'or Inscrivez-vous avant le 30 juin



La cérémonie organisée en l'honneur des couples fêtant leurs noces de Platine, de Diamant ou d'Or en 2017 se déroulera le dimanche 3 septembre, à 10h30, à la salle des fêtes (square de la République). Les inscriptions sont prises en mairie par Brigitte Druesne, sur présentation du livret de famille, dès à présent et jusqu'au 30 juin. Aucune inscription ne sera prise après cette date. Les invitations personnelles seront adressées aux intéressés dans le courant du mois de juillet. Pour rappel, cette cérémonie concerne tous les couples qui se sont mariés en 1947 (noces de Platine), en 1952 (noces de Palissandre), en 1957 (noces de Diamant) et en 1967 (noces d'Or).

Label Anzin, ville internet @@@ 2017 !

Une délégation de la ville était présente le 1^{er} février à la Journée Nationale des Territoires, Villes et Villages Internet, accueillie cette année par la Métropole Européenne de Lille, pour assister à la remise du label « villes internet 2017 ». Comme ce fut le cas en 2016 pour le label « ville fleurie », Anzin est parvenue à se maintenir et conserve ses 3 @. Une bonne nouvelle, encourageante pour les nombreux projets de la ville en termes de numérique, notamment le développement prochain de nouveaux « e-services » à destination des Anzinois !



▪ www.ville-anzin.fr

Retour sur... Les nouveaux Anzinois reçus en mairie

Près de 100 nouvelles familles se sont installées à Anzin en 2016. Serre numérique, Cité des congrès, associations variées, nombreux services à la population... : lors de la cérémonie organisée le 16 février en l'honneur de ces nouveaux arrivants, notre maire Pierre-Michel Bernard a présenté en quelques mots les nombreux atouts qui expliquent le dynamisme et l'attractivité de notre territoire. Souhaitons une nouvelle fois bienvenue à ces nouveaux Anzinois !



Cadre de vie Inscrivez-vous au concours des maisons fleuries avant le 31 mai



Vous êtes en maison ou en appartement et vous fleurissez votre balcon, votre entrée de maison, votre jardin, ou tout espace privé visible depuis la rue ? N'hésitez plus, participez au concours des maisons et appartements fleuris ! La mairie récompense chaque année la qualité esthétique, l'harmonie, l'originalité et la modernité de vos espaces fleuris. Pour cela, inscrivez-vous du 2 au 31 mai : des bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie, à l'accueil des services techniques (2^e étage), ou sont téléchargeables sur internet (www.ville-anzin.fr).

Les personnes susceptibles de participer au concours des jardins collectifs recevront quant à elles leur bulletin d'inscription par courrier, avant mai. Si ce n'était pas le cas, qu'elles n'hésitent pas à s'adresser en mairie pour s'inscrire.

▪ Pour tout renseignement,
03.27.28.21.00.

Ordures ménagères Les poubelles à couvercle orange sont en cours de remplacement

Chargé par Valenciennes Métropole de la collecte de vos déchets ménagers, le groupe Suez est en train de procéder sur la commune au remplacement de quelque 800 bacs 90 litres (reconnaisables à leur couvercle orange), par des nouveaux bacs de 120 litres. Ces derniers seront davantage adaptés aux camions Suez, et faciliteront la manutention par les équipes de collecte. Les personnes concernées sont averties par un flyer distribué dans leur boîte aux lettres, dans la semaine précédant la collecte. Ils sont ainsi invités à ne pas rentrer leur ancien bac avant son remplacement, qui aura lieu juste après le ramassage des poubelles.



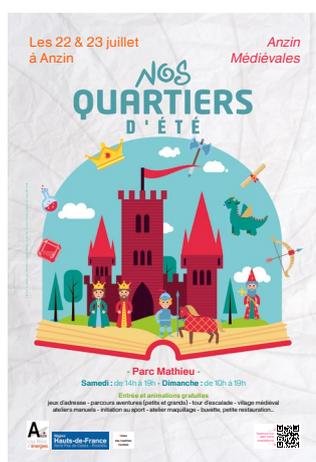
▪ **Renseignements** : 03.27.30.50.50.

Informatique Deux jeunes en service civique ont été recrutés



La vue d'un clavier vous donne des sueurs froides ? Celle d'une souris plus encore ? Afin de lutter contre le sentiment d'exclusion que ressentent certaines personnes vis-à-vis de l'informatique, la ville a fait le choix de recruter 2 jeunes Anzinois en service civique. Ces derniers seront équipés du matériel nécessaire à des interventions sur l'ensemble de la ville : permanences dans toutes les structures municipales (espace Mathieu, cyberbase, maison Claudy de Noyette, espace André Parent), formations, ateliers collectifs... ils vous proposeront même un accompagnement individuel dans certaines de vos démarches. A l'heure où l'Etat dématérialise à grand pas (déclaration d'impôt, pré-demande de carte d'identité, et bientôt certificat d'immatriculation...), la municipalité a pensé qu'accompagner et former la population devenait nécessaire. La démarche s'accompagne d'un nouveau logo, Anzin'Clic, qui vous sera présenté dans le prochain magazine municipal.

▪ **Renseignements** : 06.86.22.76.93 ; anzinclic@ville-anzin.fr



Animations Anzin prendra ses Quartiers d'été les 22 et 23 juillet

Porté par l'Union des quartiers anzinois avec le soutien financier de la Ville et de la Région, l'événement « Nos Quartiers d'été » est devenu un rendez-vous incontournable de juillet. Une multitude d'animations gratuites (ateliers manuels, jeux d'adresse, initiation aux pratiques sportives, spectacles...) seront proposées aux Anzinois, sur le thème « Les Médiévales d'Anzin ». Une première cette année : c'est le parc Mathieu qui accueillera cette édition pleine de surprises, avec notam-

ment un village médiéval. Si vous souhaitez donner de votre temps, vous pouvez aussi devenir bénévole lors de cette manifestation.

▪ **Renseignements** : service Vie locale au 03.27.28.21.54.

Classes de neige Plus de 160 enfants sur les pistes de Valmeinier

Cette année, plus de 160 CM2 des écoles d'Anzin sont partis en classes de neige à Valmeinier, en Savoie. Sept jours sur place au grand air, avec un programme chargé : 2h de ski par jour, des temps de classe, des activités variées (nivologie, visite de ferme, sortie en raquette, canirandonnée...), et des soirées animées ! Une séparation souvent douloureuse pour les parents, mais un séjour ô combien enrichissant pour les enfants, qui en garderont un souvenir impérissable.



Fête des Voisins Mobilisez-vous !

La 18^e édition de la Fête des voisins aura lieu le vendredi 19 mai. Vous êtes habitant ou membre d'une association de quartier ? Mobilisez-vous pour faire de cette soirée un moment festif et convivial, propice à faire se rencontrer vos voisins ! Pour vous aider à organiser votre événement, la ville adhère à l'association « Immeubles en fête » et peut, dans ce cadre, vous apporter son soutien : conseils, mise à disposition de matériel... Pour cela, rapprochez-vous du service Cohésion sociale.

▪ **Renseignements** : Julie Garbez, 03.27.28.21.50 ou jgarbez@ville-anzin.fr



Portrait

Une vocation : s'occuper des autres

Investi depuis 40 ans dans le monde associatif, Alain Manouvrier est depuis 2013 président de l'association Epicerie solidaire. Il est aussi depuis peu président du Conseil citoyen. Rencontre avec un homme qui porte une attention particulière à ses semblables...



Alain Manouvrier

Pouvez-vous revenir rapidement sur votre parcours ?

Raisinois d'origine, je suis Anzinois depuis 2011. Ancien commercial dans l'alimentaire, j'ai dû cesser assez tôt mes activités professionnelles pour des raisons de santé. Mais ne sachant pas rester inactif, j'ai rapidement intégré les Restos du cœur, où j'ai été pendant 5 ans responsable des approvisionnements au niveau départemental, jusqu'en 2011. Dès 2012, j'ai intégré le Comité de quartier Nord, en tant que secrétaire. Le quartier Carpeaux était en pleine rénovation urbaine à l'époque, c'est là que j'ai pu mesurer les besoins des habitants, en termes de commerce de proximité notamment. Poussé par le président du Comité de quartier Alain Turut, je me suis penché sur la possibilité de créer une épicerie solidaire. Je suis allé voir ce qui existait ailleurs, j'ai réalisé une étude économique début 2013 et monté un projet. Lorsque je l'ai présenté en mairie au 1^{er} adjoint, Joël Dordain, il a été très bien accueilli, car il correspondait totalement à un objectif de mandat de la municipalité. Tout a alors été très vite : la ville nous a mis à disposition le local de la Maison de quartier, libéré grâce à la création de l'espace André Parent. Il ne restait plus qu'à constituer une équipe de bénévoles et, le 16 décembre 2013, l'Epicerie solidaire était inaugurée.

Comment fonctionne aujourd'hui l'épicerie solidaire ?

A ce jour, nous avons une équipe de 14 bénévoles, renforcée depuis plus d'un an par 2 services civiques. Nous avons eu 224 familles bénéficiaires en 2016. Ces familles viennent de toute la ville et répondent à

des critères économiques : nous étudions leurs ressources et leurs charges, puis nous fixons un budget à dépenser à l'épicerie suivant leur reste à vivre. Le principe est qu'ils participent financièrement : l'épicerie est comme un petit supermarché où ils sont libres d'acheter ce qu'ils veulent. A la différence qu'ils ne paient au final que 20% du prix réel.

C'est donc une forme d'aide alimentaire ?

Oui, mais pas seulement. Pour que les gens sortent de leur isolement, nous proposons aussi des ateliers variés : cuisine, jardinage, prévention santé... A ce sujet, nos jeunes en service civique sont force de proposition, ils apportent du sang-neuf à la structure. Et puis nous discutons aussi beaucoup avec nos bénéficiaires : lorsqu'ils arrivent à l'épicerie, ils sont accueillis avec un café, nous créons du lien, et plus nous les connaissons, plus nous trouvons des idées susceptibles de leur plaire.

Nous travaillons aussi en partenariat avec la CPAM et le CCAS, pour les aider à monter leur dossier de CMU par exemple. Nous allons donc bien au-delà de l'aide alimentaire pure.

Depuis septembre 2016, vous êtes également président du Conseil citoyen. Pourquoi vous être engagé dans cette aventure ?

Ayant assisté à la rénovation urbaine du quartier Carpeaux, et au quotidien via l'Epicerie solidaire, je me sens proche de la population, et je pense avoir une certaine expérience en matière de politique de la ville : je me suis dit que je pourrai en faire bénéficier le Conseil citoyen. Après une phase de mise en route administrative, nous commençons à entrer dans le vif du sujet, en suivant de près la rénovation du quartier Bleuse Borne notamment. Nous avons fait du porte à porte, nous envisageons de suivre des formations, et nous allons établir un diagnostic de ce que souhaitent les Anzinois. Pour moi, le rôle du Conseil citoyen est de veiller au bien-être des habitants des quartiers prioritaires. C'est un nouveau pari et un beau projet, qui rassemble des gens volontaires : je suis fier d'en faire partie.



Le potager de l'épicerie solidaire a été créé en 2014 par de jeunes Anzinois, dans le cadre d'un chantier éducatif.

“ L'épicerie solidaire est comme un petit supermarché, où l'on ne paie que 20% du prix réel ”

Restauration

Quali'Fourchette, la qualité dans nos assiettes

Le service Restauration de la ville fait de la qualité son maître-mot et sa marque de fabrique : cela méritait bien un logo et un festival.

Quali'Fourchette, c'est d'abord un logo, créé par le service Communication de la ville, destiné à accompagner désormais l'ensemble des actions ayant trait à la restauration scolaire. C'est aussi un festival, dont la 1^{re} édition a eu lieu du 30 janvier au 3 février. Le but : mettre en valeur le travail d'un service qui, entre les repas destinés aux écoles, à la crèche ou aux personnes âgées, remplit près de 1000 assiettes par jour. « Nous avons fait le choix pour notre service restauration de ne pas passer par un prestataire, tous les



repas sont confectionnés sur place, explique Valérie Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au handicap. Cela implique de nombreuses personnes qui travaillent dans l'ombre et que nous souhaitons mettre à l'honneur. »

Un programme « aux petits oignons » le mercredi

La journée du mercredi était le point d'orgue de ce festival : après une présentation du service restauration et de son organisation, parents d'élèves, élus, représentants de l'Education nationale et professionnels du secteur étaient invités à visiter les coulisses de la cuisine centrale. Ils ont ensuite rencontré quelques fournisseurs, découvert leurs produits et partagé un moment convivial autour d'une dégustation. L'après-midi était plus studieuse avec une formation au GEMRCN (Groupe d'études des marchés de restauration collective et nutrition), dispensée par une nutritionniste : une façon d'en savoir plus sur les obligations nutritionnelles en restauration collective. Et enfin, pour clôturer la journée sur une note gourmande, les participants étaient invités à devenir membres du jury d'un concours de pâtisseries. Ils ont goûté et départagé plusieurs desserts à base de poire, confectionnés par les enfants du centre de loisirs avec l'aide de quelques adultes. Le dessert gagnant sera proposé au menu de la cantine. Une façon de valoriser le fait-maison et les produits frais... Parce que le bien-manger est une priorité du service Restauration : c'est ce qu'a démontré avec succès cette 1^{re} édition de Quali'Fourchette.

 Plus de photos sur www.ville-anzin.fr

Témoignage

« J'ai vraiment apprécié de participer à ce Festival. La journée du mercredi était particulièrement intéressante : connaître l'organisation du service Restauration, visiter la cantine, être formé sur les obligations nutritionnelles... Même si j'appartiens aux Commissions menus, je ne m'imaginai pas que c'était aussi strict, que ce soit au niveau de la composition des repas, de la propreté des cuisines, ou de l'organisation. C'était vraiment plaisant, rassurant et très instructif ! »

■ M^{me} Krawczyk, association de parents d'élèves de l'école élémentaire Jaurès

10 repas sont confectionnés sur place, explique Valérie Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au handicap. Cela implique de nombreuses personnes qui travaillent dans l'ombre et que nous souhaitons mettre à l'honneur. »

Cette démarche vous intéresse ?

La prochaine édition du Festival Quali'Fourchette est prévue en 2018. Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître auprès de l'association des parents d'élèves de votre école.

En attendant, des visites des cuisines sont toujours possibles. Pour cela également, rapprochez-vous des parents d'élèves.

Ainsi, durant la semaine, des représentants des parents d'élèves ont été invités à partager le déjeuner dans les lieux de restauration de leurs enfants, en compagnie de M^{me} Tomson, Guénaël Vandeville, directeur des Services à la po-



Cohésion sociale

La ville redynamise ses structures de proximité

Un projet global en termes d'animations pour les habitants est en cours de réflexion, pour mieux répartir les actions et redéployer les moyens, afin que chaque structure soit un lieu de vie à part entière.

L'espace André Parent dans le quartier Carpeaux, la Cyberbase à la Verrerie et la maison Claudy de Noyette dans le quartier Bleuse Borne : la ville a la chance de posséder des structures de proximité dans chacun de ses quartiers étiquetés « politique de la ville ». Jusqu'à ce jour, plusieurs services de la mairie gravitaient autour de ces différents équipements, sans élu référent. C'est désormais Bruno Levant, adjoint à la Politique de la ville et à la Démocratie participative, qui en prend en charge l'animation, ajoutant un volet « Vie locale » à sa délégation. « Nous souhaitons avoir un projet global d'animation de ces structures, en terme de cohésion sociale. Il ne s'agit pas de tout révolutionner, mais d'équilibrer les actions, d'essaimer celles qui marchent bien dans chacune de ces structures. »

Des permanences seront mises en place

En vue notamment, la maison Claudy de Noyette, où des améliorations sont possibles. « Nous allons redéployer des moyens humains, et mettre en place des permanences d'élus et de nos médiateurs (sociaux, santé, scolaire), pour établir un meilleur relais entre la mairie et les habitants, aider ces derniers dans leurs tâches quotidiennes, et pour qu'aucun quartier ne se sente délaissé, poursuit l'élu. L'idée est aussi qu'une action qui fonctionne bien, comme celles en direction des 16-25 ans ou les ateliers informatiques par exemple, puisse être proposée dans chaque quartier, au plus près des habitants, afin de faire de chacune de nos structures des lieux de vie, que les habitants s'approprient. »



- **Accueil du public** : aide administrative (rédaction de courriers, orientation vers les différents services de la ville et ses partenaires...)
- **Ateliers** (informatique, tricot, couture, cuisine, loisirs créatifs...)
- **Réunions d'information** sur différentes thématiques (santé, budget, économies d'énergie...)

A quoi servent nos structures de proximité ?

- **Accueil des associations**
- **Actions en direction des 16-25 ans** : espaces jeunesse (accueil des jeunes en soirée, mise en place d'activités), activités durant les vacances scolaires, accompagnement des jeunes (social, scolaire, professionnel), mise en place et accompagnement de chantiers éducatifs

Cohésion sociale

Du théâtre pour apprendre à s'affirmer

Les médiateurs sociaux proposent aux Anzinois des quartiers prioritaires des ateliers théâtre tous les mardis après-midi.

« C'est un projet qui, personnellement, me tenait vraiment à cœur, nous confie Farida Nourine, médiatrice sociale. A force de faire du porte à porte, de rencontrer les gens dans la rue ou d'organiser des ateliers dans le cadre de mon métier, j'ai



Une 2^e session sera organisée de septembre à décembre.

cotoyé beaucoup de personnes (des femmes majoritairement) qui, par manque de confiance en elles, n'osaient pas prendre la parole en public, pensant que ce qu'elles avaient à dire n'était pas intéressant. J'ai moi-même déjà été dans cette situation, et c'est grâce à ma rencontre avec Yamina, dans un atelier du même type, que j'ai pu en sortir. » Après avoir obtenu l'aval de Bruno Levant, adjoint à la Politique de la ville et à la Démocratie participative, c'est donc tout naturellement que Farida et son collègue Ludovic Dherbomez se sont tournés vers Yamina, une Anzinoise appartenant à l'association Initioz'Art, afin de mettre en place des ateliers théâtre destinés aux habitants des quartiers prioritaires.

Apprendre la confiance en soi et en l'autre

C'est ainsi que, depuis le mois de février, une dizaine d'Anzinoises se retrouvent chaque semaine à l'espace André Parent pour une séance de 2h. « La 1^{re} heure est consacrée au jeu théâtral, et la 2^e à l'écriture, nous explique Yamina. Chaque séance commence par des exercices visant à se relaxer, se repérer dans l'espace, apprendre la confiance en soi et en l'autre, avant d'attaquer les exercices de mimes et de jeu théâtral proprement dit. » Et ça marche : plus les ateliers avancent et plus les langues se délient, plus les participantes osent s'exprimer, par le corps également.

« Elles sont aussi beaucoup plus souriantes », poursuit Farida. Parfois même, les sourires se transforment en fou-rire. Une belle complicité en train de naître, qui devrait donner lieu en juin à une représentation publique, « si elles sont volontaires pour le faire. Au début, il en était hors de question, mais elles sont de plus en plus partantes aujourd'hui. » On dirait que les ateliers portent déjà leurs fruits...

■ **Renseignements** : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Cohésion sociale au 03.27.28.21.56.

Ateliers

Les bienfaits du sommeil

Jusque fin juin, les services Politique de la ville et Vie locale organisent dans toutes les écoles des ateliers à destination des parents sur le thème du sommeil.

Saviez-vous que l'homme survit moins longtemps à une privation de sommeil qu'à une privation de nourriture ?

Ou qu'à 60 ans, nous avons dormi 20 ans, et passé 5 années à rêver ? Ce sont quelques-unes des nombreuses choses qu'ont appris les parents lors du 1^{er} atelier sur les bienfaits du sommeil. Ces ateliers – il y en aura 5 par école jusque juin – ont pour but d'apporter des informations sur ce besoin vital qu'est le sommeil, mais aussi des pistes d'action pour améliorer celui de

Les thématiques abordées lors des 5 ateliers

1. L'importance du sommeil dans la réussite scolaire
2. Les causes du mauvais sommeil
3. Le rôle du sommeil sur la santé et le comportement
4. Les mécanismes du sommeil
5. L'influence de l'alimentation sur le sommeil



5 ateliers sont organisés par école jusque juin.

nos enfants. En effet, les besoins varient selon les âges, et les temps de sommeil ont une influence directe sur le développement des capacités d'apprentissage et la réussite scolaire des écoliers. Car c'est pendant la phase de sommeil paradoxal que le cerveau enregistre ce qu'il a appris pendant la journée, et c'est là aussi que se régulent nos émotions.

Pour savoir comment aider votre enfant (et vous par la même occasion !) à mettre toutes les chances de son côté, n'hésitez pas à rejoindre les prochains ateliers.

■ **Contact** : Isabelle Munoz, médiatrice scolaire : 03.27.28.21.54

Prévention routière

Une voiture et un vélo encore en jeu cette année !

La Semaine de la Prévention routière débutera le mardi 9 mai, pour se clôturer par le traditionnel forum le samedi 13 mai.

Profitez bien de cette édition, car la prochaine à Anzin aura lieu en... 2020 ! C'est ce que nous apprend Isabelle Asselin, conseillère municipale déléguée à la Prévention routière. Pour être plus précis, il y aura bien un Forum l'an prochain, auquel vous serez bien évidemment invités à participer, mais il se déroulera à Raismes. « Le Forum tournera chaque année dans les villes partenaires du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). Ainsi, nous l'accueillerons tous les 3 ans. Cette mutualisation avec nos communes partenaires nous permettra de réaliser des économies, et de proposer de nouvelles animations : je pense notamment à une piste d'éducation routière de la Police nationale pour deux-roues motorisés, que nous avons déjà sollicitée pour l'an prochain ; ou encore à un partenariat avec Norauto, qui serait susceptible de nous mettre à disposition une voiture électrique, des gyropodes et des vélos électriques », précise l'élue.



La démonstration de désincarcération, un moment fort du forum.



Durant la Semaine de la courtoisie au volant, Police municipale et association de Prévention routière s'associent pour sensibiliser les usagers de la route.

Au programme de 2017

En attendant, l'édition 2017 permettra aux Anzinois de gagner cette année encore un véhicule d'occasion, offert par le Garage solidaire, et un vélo, offert par la ville*. Pour cela, il faudra vous rendre sur les stands des partenaires, profiter des différentes animations (parcours vélo pour enfants, opération de désincarcération, stand de mécanique, simulateur 2 roues, etc.), et répondre correctement au quizz. Durant la semaine, vous pourrez profiter d'audits de code et de conduite à la médiathèque (sur inscription).

La prévention routière, c'est toute l'année, non ?

Evidemment, la ville s'intéresse toute l'année à la Prévention routière, que ce soit en étant partenaire de la Semaine de la courtoisie au volant, qui avait lieu fin mars, ou en soutenant les multiples interventions dans les écoles organisées par l'Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle, en partenariat avec la Police municipale et l'association de Prévention routière. Et, en la matière, Isabelle Asselin et les différents partenaires ne sont pas à cours de projets...

*Règlement du jeu disponible sur le site de la ville et dans les stands.

CARNET DE VIE

Naissances (1^{er} janvier au 23 mars)

Eliana-Colette LOUFOUNDOUSSOU ZOLA | Noam DUROT | Lenny LORIAUX | Zayaan MOHAMMAD | Erwan LEFEVERE | Railey DUSSART | Assyl GHAMMADI | Jade FERIN | William VINCENT | Mathéo BOURLET | Eliam GUILBERT | William LOTHAIRE | Clara MATHIEU | Maéline BARALLE | Meïssan LAMBERT | Enzo DIAS VICENTE | Mohamed LEBEAU | Adrien VERET | Mattéo COCHY | Ylenzo FONTAINE, Inaya DENIS | Lynaëlle BOULANGER | Zyann DOYEN | Hatem NECIRA | Silyes LEBIK, Enahya PLUCHARD | Luca QUENON | Samy YAHY | Kamil EL MÂTAOUI | Mathéo NEX | Selyane DELIL | Tom PAUMARD | Loudenzo RUFFI | Imane ALLOUT | Ali TOUATI | Sihem RAYMOND, Dounia EL CHEGUER | Emma EGO DEPREUX | Elliott FLEURY CHOLEWA | Léa LUKASIK HILPIPRE | Louiza ANNAD | Raphaël LAMAC

Décès (1^{er} janvier au 29 mars)

Renelle BOULOGNE veuve PARENT | Fernande LUCAS | Jeannine PARDESSUS veuve BISIAUX | Madeleine COLLET veuve LAVIE | Anselme LEMMENS | Brama FALL | Georges DUTRANOY | Gilbert VERHAEGHE | Désiré MICHAUX | Nathalie GUIDEZ | Andrée TAQUET veuve GUISLAIN | Simone WATTIER veuve MILLOTTE | Joseph JURGIEWICZ | Germaine AFCHAIN veuve DELBECQ | Sonya HEGG veuve OUALI | Blanche BLOTIAU épouse DUROT | Palmyre SÉVERIN veuve COPIN | Emmanuel SANDERS | Claudine POTIER | Robert MANEZ | René MATHIEU | Mohamed AZZNAG | Jocelyne TISON épouse LE GUENNEC | Siona DUPONT veuve LEMPIRE | Jean-Marie SERUZIER | Ernest PLUMYOEN | Yves CONSONNI | Jacqueline VIENNE veuve ARCHELON | Claudine DUMONT | Raymonde FRANÇOIS épouse DELVALLÉE | Jean-Claude BARRAUD | Françoise MASCLEF veuve MORELLE | Alice STIEGLER veuve DELPROFE | Suzanne BOUTROUILLE veuve DRECCQ | Josette COPIN épouse PODEVIN | Hadjila YAHIAÏTENE veuve KHALEF | Logan MEMBRÉ | Alfred ZANCHI | Michel SOLTESZ | Delphine DELSAUT | Jeannine BARLIK veuve KOZLOWSKI | Saïd ZEGAI | Marianne DOURNEL épouse NOCE | Thérèse WANNEPAIN épouse PIRIOU | Annie BERTHE veuve DANHIEZ | Henriette DECHERF | Jeannine LIÉTARD veuve LEFÈVRE

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.



La Cité du Mont de la Veine, construite aux pieds du terril de la Bleuse Borne, constitue un témoignage fort de notre passé minier.

Urbanisme :
La Cité du Mont de la Veine bientôt rénovée

La Cité du Mont de la Veine va se refaire une beauté

C'est parti ! La réunion publique du 3 mars marquait pour les habitants le lancement d'un projet d'envergure : celui de la rénovation urbaine de l'ancienne cité minière du Mont de la Veine. L'occasion pour eux d'en savoir plus sur les grandes lignes du projet, et sur le calendrier.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour cette réunion publique, organisée par Valenciennes Métropole, en collaboration avec les services de la Ville et les bailleurs. Comme l'a rappelé Pierre-Michel Bernard en introduction, il s'agissait surtout ce soir-là d'informer et de consulter les habitants sur les grandes lignes du projet. Les situations individuelles des uns et des autres feront l'objet d'autres réunions, organisées par les bailleurs, afin d'étudier chaque problématique au cas par cas. Monsieur le Maire a en tout cas promis « des réaménagements importants, qui vont changer les habitudes de vie dans le quartier ».



Les habitants sont venus nombreux à la première réunion publique. Une seconde sera organisée en juillet pour présenter le projet finalisé.

▪ Pourquoi la Cité du Mont de la Veine ?

Au-delà des interventions menées depuis 2006 dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), les élus de Valenciennes Métropole ont fait le choix de poursuivre leur action volontariste en matière de renouvellement urbain. Afin de hiérarchiser les interventions, l'agglomération a mené dès 2013 une étude permettant de sélectionner une dizaine de cités prioritaires, parmi lesquelles la Cité du Mont de la Veine. Un choix s'expliquant par sa situation stratégique (proche du tramway, des Rives créatives de l'Escaut, de la Cité des Congrès...) et par le caractère remarquable de son patrimoine (rappelons que la cité est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco). Une situation exceptionnelle qui permet également au projet de bénéficier de fonds européens, à hauteur de 1,9 millions d'€ (sur un projet préchiffré à 10,6 millions d'€).

▪ Les grands objectifs du projet

- **Sécuriser et apaiser** une cité fortement traversée et exposée à la vitesse des véhicules, notamment la rue Henri Durre ;
- **Améliorer le confort** des logements grâce à une réhabilitation thermique ;
- **Reconnecter** la cité au reste de la ville en requalifiant ses entrées et en créant un cheminement piéton vers la rue Jean Jaurès et le tramway ;
- **Améliorer la qualité urbaine et paysagère** de la cité en requalifiant les espaces publics et privés, et mettre en valeur le lien avec le terril.

Quelles interventions sur les espaces publics ?

- Restructuration de l'entrée de la cité côté rue des Déportés : élargissement du carrefour et création d'une placette ;
- Restructuration de l'entrée côté rue du Commandant Fabry : création d'un accès unique via la rue de la Marne, suppression du carrefour H. Durre/Fabry, et création d'aménagements pour piétons et cyclistes ;
- Requalification des voiries : réfection des rues, création de trottoirs aux normes d'accessibilité, création de stationnements publics dans certaines rues ;
- Révision de l'ensemble du plan de circulation de la cité : passage des rues en sens unique, sauf la partie nord de la rue Henri Durre, la rue de l'Ourcq et la rue de la Marne qui resteraient en double sens ;
- Travaux d'assainissement et rénovation de l'éclairage public ;
- Valorisation des accès au terril : aménagement des terrains au pied du terril en espaces de loisirs (jeux en bois pour les enfants, tables de pique-nique...) ;
- Création d'une liaison piétonne vers l'avenue Jean Jaurès (raccourci vers le tramway) ;
- Réaménagement de la placette centrale (jeux pour enfants, boulodrome...).

Des ateliers sont prévus sur l'aménagement de la placette centrale.



▪ Quelles interventions sur les logements ?

Que vous soyez locataires SIA Habitat ou Maisons & Cités, voici les grandes lignes des travaux à venir :

- Réhabilitation thermique des habitations n'ayant pas encore fait l'objet d'une telle intervention (isolation des murs et des plafonds, remplacement des fenêtres, de la VMC, de certaines chaudières, des radiateurs...);
- Rénovation des façades si nécessaire;
- Résidentialisation des logements : remplacement des clôtures, portails, portillons, haies...

Chaque logement fera l'objet d'un diagnostic et chaque situation sera prise en compte de façon individuelle.



Une maison SIA Habitat à réhabiliter.

▪ Quel est le calendrier ?

- **Jusque juin** : ateliers de travail avec les habitants sur l'aménagement de certains secteurs-clés du projet.
- **Juin** : concertation locale (étude des situations des locataires au cas par cas lors de réunions avec les bailleurs).
- **Juillet** : 2^e réunion publique (présentation du projet finalisé).
- **Août à décembre** : sélection des entreprises.
- **Début 2018** : démarrage des travaux.



Les membres du Conseil citoyen lors du porte à porte.



Les accès au terril seront réaménagés.

▪ Je suis locataire, comment vont se passer les travaux ?

- Tout dépend des résultats du diagnostic qui aura été effectué sur votre logement. Si les travaux à réaliser sont trop lourds, des « opérations-tiroir » seront organisées, c'est-à-dire que vous serez relogés provisoirement pendant la durée des travaux (8 à 10 semaines). Dans ce cas, votre « logement-tiroir » sera situé dans la cité. Le déménagement sera effectué par un déménageur professionnel, et toutes les dépenses induites (transfert du courrier, de la ligne téléphonique...) seront prises en charge.

- Concernant les travaux de voirie, tout sera mis en place pour que vous puissiez sortir et accéder à votre logement matin et soir.



Une propriété Maisons & Cités à residentialiser.

▪ Un projet pour et avec les habitants

En plus de la réunion publique début mars, les habitants ont été mis à contribution à plusieurs reprises et invités à faire part de leurs attentes. Les référents du Conseil citoyen ont été conviés à plusieurs Comités de pilotage.

Fin 2016, ils ont participé à un « diagnostic en marchant », qui a permis d'échanger avec les habitants sur le fonctionnement du quartier, et de repérer les secteurs problématiques. En février dernier, ils étaient associés à un porte-à-porte, organisé par le service Politique de la ville, pour recueillir les questionnements liés au projet.

D'ici le mois de juin, plusieurs ateliers seront proposés pour que l'ensemble des habitants puisse s'exprimer sur l'aménagement de certains secteurs, comme la placette centrale.

Le Mont de la Veine à l'intersection de différents projets



Différents investissements vont se faire en synergie pour une transformation en profondeur du quartier Bleuse Borne :

- la **modernisation** des équipements publics du quartier, et notamment la réhabilitation de l'école Jean Jaurès, et la démolition/reconstruction du gymnase Bleuse Borne (2017-2018) ;
- la **boucle Un'Escaut** (cf. ci-contre), portée par Valenciennes Métropole : il s'agit d'une piste cyclable aménagée entre Condé-sur-l'Escaut et Valenciennes, afin de valoriser le patrimoine minier et naturel ;
- une transformation urbaine à plus long terme du quartier Bleuse Borne/Faubourg de Lille, au titre du **Nouveau Programme de Renouvellement urbain** (ANRU2).

3 questions à...



Jean-Roger Berrier
adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité

Quel est pour vous le principal objectif de la rénovation de la Cité du Mont de la Veine ?

Outre la nécessaire remise aux normes des trottoirs et les travaux de réfection de voirie, notre objectif est principalement de ramener une forme de quiétude dans la cité, pour que les gens s'y sentent en sécurité. Fermer l'accès par la rue Henri Durre a été une décision forte et difficile à prendre, mais nécessaire pour retrouver l'esprit de lotissement, ou plus précisément de « cité jardin » selon la définition de l'Unesco. Il est important que cette cité ne soit plus un lieu de passage, et que les enfants puissent jouer devant leur habitation en toute sécurité. Nous voudrions aussi que les habitants retrouvent un sentiment d'appartenance, une fierté de résider dans un quartier où il fait bon vivre.

C'est le début d'un gros chantier pour la municipalité ?

Le début, si l'on veut. Aujourd'hui, le chantier entre dans sa phase opérationnelle, mais c'est pour nous l'aboutissement de plusieurs années de travail, pour trouver des financements notamment. Le projet a été long à concevoir, car il ne s'agissait pas de faire du saupoudrage, mais bien d'avoir une vision d'ensemble, à l'échelle du quartier Bleuse Borne. Le but étant de lui redonner une nouvelle vie, grâce à des équipements collectifs attractifs (le gymnase de la Bleuse Borne et l'école Jean Jaurès, notamment), et des commerces de proximité remis au goût du jour (le Centre commercial de la Bleuse Borne sera démoli et reconstruit dans

le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine ou ANRU2).

Dans quelques années, pourra-t-on parler de métamorphose du quartier Bleuse Borne ?

Oui, complètement, c'est aujourd'hui un quartier en devenir. La Cité du Mont de la Veine aura retrouvé sa quiétude, son caractère résidentiel et ne sera plus isolée, grâce à une nouvelle jonction avec la rue du Commandant Fabry et une autre, piétonne, avec la rue Jean Jaurès. Le quartier dans son ensemble bénéficiera d'équipements collectifs et de commerces rénovés. Il profitera à nouveau de son positionnement géographique stratégique, entre les Rives de l'Escaut et le contournement Nord. Le terril aura retrouvé toute sa place, grâce à des aménagements qui permettront de s'y promener et d'accéder plus facilement à son sommet. Les modes de déplacements doux (piétons, vélos) seront privilégiés grâce à la Boucle Un'Escaut, qui passera au pied de la Cité du Mont de la Veine. Ces aménagements se feront à plus ou moins long terme, selon les dispositifs de financement dans lesquels ils s'inscrivent, mais la plupart d'entre eux devraient se concrétiser, au moins en partie, avant la fin du mandat. Nous serons alors fiers d'avoir réussi à faire s'imbriquer plusieurs projets dans une stratégie globale de co-construction, en vue de restructurer le quartier de façon durable.

“ Le quartier de la Bleuse Borne est aujourd'hui un quartier en devenir ”



Le décompte a commencé : nous sommes à 10 secondes de l'inauguration par les officiels.

Événement

La Cité des congrès a été inaugurée

Lors de la pose de la 1^{re} pierre en juin 2015, Valérie Létard s'était engagée à ce qu'elle accueille les vœux 2017 de Valenciennes Métropole. Pari tenu, après seulement 16 mois de travaux. Symbole du renouveau économique du Valenciennois, ce bâtiment exceptionnel se situe sur notre territoire !

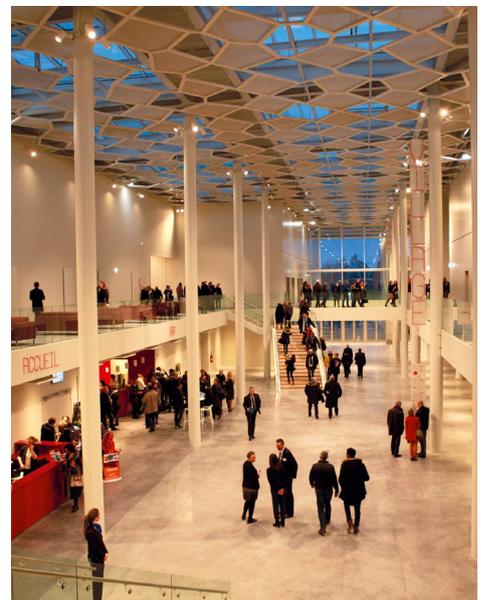


Dans ce nouvel équipement, dont les retombées économiques pour le territoire sont estimées à 10 millions de € par an, l'ancien château d'eau de Vallourec retrouve une seconde vie.



Les discours terminés, place au cocktail pour certains...

... tandis que d'autres profitent de la visite.



J-2 avant l'inauguration : difficile d'imaginer que 48h plus tard, plusieurs centaines de personnes fouleront ce hall d'expo de 1850 m², avec ambiance tamisée et petits fours !

Cet auditorium de 800 places (les 2 autres ont une capacité de 300 et 150 places) est prêt à accueillir les visiteurs.



Dans les 800 m² de cuisines aussi, c'est le calme avant la tempête.

“ 15 000 m² accueilleront salons, expositions, congrès, séminaires, conférences... mais aussi événements sportifs, spectacles et concerts ”

Cœur de Ville

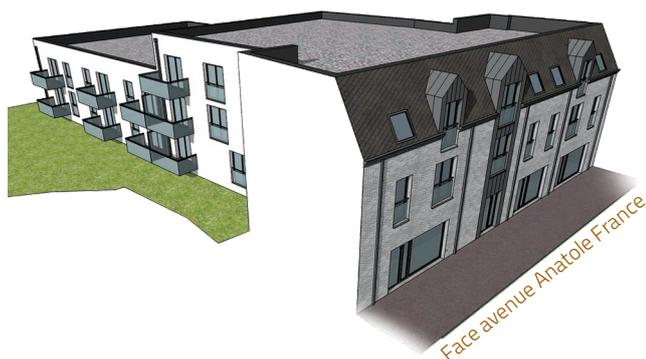
Un nouveau programme immobilier sur l'ex-friche Champion

Véritable verrue urbaine, l'ancien supermarché Champion a été démoli en 2014. Après consultation des promoteurs et architectes, la friche va bientôt laisser place à des commerces et logements neufs.

On s'en souvient... il y a encore quelques mois, l'ancien supermarché Champion, laissé à l'abandon par ses propriétaires, défigurait le cœur de ville. Après une longue bataille administrative, le bâtiment était enfin démoli fin 2014. Depuis, les services de la mairie travaillaient à une consultation des promoteurs et architectes aptes à requalifier cette friche. C'est finalement la Société Immobilière du Grand Hainaut (ex-SA du Hainaut) qui a été retenue. Le nouveau programme immobilier va donc pouvoir se concrétiser dans les mois à venir !



Projet : vue de la façade côté place Roger Salengro
(images Simon Architecte).



Images non contractuelles et susceptibles d'évoluer à la marge en fonction de l'instruction du permis de construire.

Des logements et des commerces

Le programme sur 3 niveaux comportera :

- 22 appartements du type 2 au type 4 (de 48 m² à 77 m²) ;
- 2 commerces en rez-de-chaussée ;
- et 23 places de stationnement.

Il s'agira d'une opération mixte, proposant des logements en accession à la propriété abordable (pour les primo-accédants, sous conditions de ressources...) et d'autres en accession libre (sans conditions de ressources...)

Concernant le planning, le permis de construire sera déposé avant l'été, pour une livraison du chantier en 2019. Idéalement situé en plein cœur de ville face à la place de la mairie, la commercialisation de ces logements devrait susciter l'intérêt de nombreux acheteurs.

- **Pour tout renseignement,** n'hésitez pas à contacter le service Habitat-Logement au 03.27.28.21.19.

L'ancien Champion, en 2014



Vue actuelle du site



Environnement

Rouler électrique, ça vous branche ?



A Anzin, les bornes sont installées en centre-ville.

20 bornes de recharge seront opérationnelles dès ce printemps dans 12 communes de Valenciennes Métropole. A Anzin, 2 bornes ont été installées.

Plus de 27 000 automobilistes français ont utilisé un véhicule électrique en 2016. Idéal pour les déplacements du quotidien, le véhicule électrique évolue et gagne en qualités :

- **plus propre** : le véhicule électrique n'émet pas de CO2 ou de polluants atmosphériques ;
- **plus économique** : à l'usage, les coûts d'entretien d'une voiture électrique sont inférieurs de 30 à 40% à ceux d'un véhicule classique ;
- **de plus en plus autonome** : saviez-vous que l'autonomie moyenne d'un véhicule électrique peut aujourd'hui s'élever jusqu'à 400 km ? ;
- **de plus en plus accessible** : finie l'angoisse de la panne ! 38 bornes de recharge publiques seront bientôt installées sur le territoire par Valenciennes Métropole, accessibles à tout type de véhicule : voiture 100% électrique, hybride rechargeable, vélo ou scooter électrique...

Pour en savoir plus...

- sur les véhicules électriques : www.avere-france.org
- sur l'emplacement des bornes à disposition sur le territoire et en région : <http://hdf.sodetrel.fr>
- sur le service pass pass électrique : www.electrique.passpass.fr

Où recharger votre véhicule ?

20 bornes de recharge seront opérationnelles dès ce printemps dans 12 communes de Valenciennes Métropole.

Les bornes sont situées à proximité directe de commerces et d'équipements publics, vous permettant d'y accéder facilement pendant que votre véhicule se recharge.

À Anzin, les bornes ont été installées sur le parking-relais de l'Hôtel de Ville, rue Gustave Thiétard.

Comment le recharger ?

Grâce au service de charge régional pass pass électrique, vous pouvez recharger votre véhicule sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France 7j/7 et 24h/24.

Le service de recharge est payant, avec un tarif préférentiel pour les inscrits au service pass pass électrique (0,70€/20mn de charge sur une borne accélérée). Vous pouvez utiliser le service de charge avec votre carte Pass Pass (carte de transport régionale) ou directement avec votre smartphone.

Travaux

L'école Jean Jaurès poursuit sa métamorphose

L'installation des systèmes de ventilation, chauffage et électricité a bien avancé. Tandis que les aménagements intérieurs sont en cours au rez-de-chaussée, le cloisonnement de l'étage est achevé. Les classes prennent forme ! Elles seront dévoilées lors de l'inauguration, qui aura lieu en septembre.



Mise en location et division d'immeubles

Mal-logement : Anzin renforce ses moyens d'action

Votés lors du dernier Conseil municipal, 2 régimes d'autorisation préalable permettent, en visant les propriétaires indécents, de faire un pas de plus dans la lutte contre l'insalubrité.



Ces régimes d'autorisation préalable entreront en vigueur à partir du 1^{er} octobre 2017.

Dans son volet consacré à la lutte contre le mal-logement, la loi ALUR a créé un régime d'autorisation préalable à la mise en location. Il permet aux communes qui le souhaitent de surveiller la décence des logements mis ou remis en location dans le parc privé, avant la signature du bail.

Quels sont les secteurs concernés ?

Le Conseil municipal a choisi de rendre opérationnel ce nouveau régime sur les axes suivants : rue Jean Jaurès (du n°1 au 313 et du n°2 au 548) ; rue Victor Hugo (du n°1 au 65 et du n°2 au 28) ; rue Félix Faure (du n°1 au 27 et du n°2 au

82) ; rue Joubert (du n°1 au 67 et du n°28 au 46) ; Boulevard Dampierre (du n°1 au 85).

En cas d'indécence avérée, les propriétaires seront contraints de procéder aux travaux pour respecter les critères légaux et améliorer les conditions d'habitat des futurs occupants.

Pour toute mise en location sans autorisation, des sanctions financières pourront être imposées aux loueurs (de 5000 € à 15 000 € selon la gravité des manquements).

Division d'immeubles

Il a également été décidé d'appliquer le régime d'autorisation préalable à la division d'immeubles sur l'ensemble de la ville.

A compter du 1^{er} octobre 2017, les propriétaires désireux de diviser leurs immeubles devront en faire la déclaration auprès de la mairie, qui évaluera le bien-fondé de la demande et le respect de la réglementation (Code de la construction et de l'habitation, Code de l'urbanisme et loi ALUR).

Les manquements pourront être punis pénalement et les abus sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 €.

■ Pour tout renseignement,

contactez le service Habitat logement au 03.27.28.21.19.

21

Convivialité

Banquets des aînés : les inscriptions débuteront en juin

Offerts par la municipalité, les traditionnels banquets d'automne se dérouleront les dimanches 17 septembre et 1^{er} octobre 2017. Vous pourrez vous y inscrire dès le 2 juin.

Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, le vendredi de 9h à 11h30 du 2 juin au 1^{er} septembre pour le 1^{er} banquet, et jusqu'au 15 septembre pour le 2^e banquet (excepté le vendredi 14 juillet).

Transports

Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport pour les personnes habitant le quartier de la Bleuse Borne et la résidence des Anciens Combattants, et pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant se faire transporter par la famille.

Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription !

Livraison possible, sous condition

Les repas peuvent vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions : être en invalidité au taux minimum de 80% (sur présentation de la carte d'invalidité), avoir plus de 80 ans, ou être porteur d'un certificat

médical datant de moins de 15 jours (demande soumise à l'approbation de l'adjoint).

■ Pour tout renseignement,

contactez le CCAS au 03.27.28.21.00



Les banquets sont offerts aux plus de 65 ans (60 ans pour une femme seule).

Centre de loisirs d'été N'oubliez pas d'inscrire vos enfants !

Les ALSH accueillent vos enfants de 2 ans et demi à 17 ans, du 10 juillet au 25 août. Les inscriptions débutent en mai.

Cet été, les ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) fonctionneront du **10 au 28 juillet**, et du **31 juillet au 25 août**. Chaque année, une thématique sert de fil conducteur aux différentes animations proposées : ce sera « **le futur** » en juillet, et « **le monde animalier** » en août.

■ 3 centres en juillet

- Les maternels (2 ans et demi à 6 ans scolarisés), seront accueillis dans le bâtiment de l'Île aux enfants.

Les plus grands pourront être inscrits :

- à l'ALSH sportif (de 6 à 17 ans), au complexe Léo Lagrange ;
- ou à l'ALSH culturel (de 6 à 12 ans), à l'école Gilliard-Voltaire.

■ 3 centres et un accueil en août

- Les maternels : comme en juillet ;
- l'ALSH traditionnel (6 à 12 ans), à l'école De Gaulle ;
- l'ALSH ados (de 12 à 15 ans), à l'espace Claudy De Noyette ;
- le LALP accueillera les jeunes de 12 à 17 ans, à l'espace Claudy De Noyette.



Les tarifs sont fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge.

■ Dates d'inscription

Rendez-vous à l'espace Mathieu :

- pour les centres de juillet : du 9 au 24 mai ;
- pour les mini-séjours de juillet : du 19 au 21 juin ;
- pour les centres d'août : du 6 au 16 juin.

Les familles ne s'étant jamais inscrites aux ALSH ni aux activités périscolaires (cantine, NAP, étude...) devront constituer un dossier.

■ Recrutement d'animateurs

Vous souhaitez postuler en tant qu'animateur ? Envoyez au plus vite CV et lettre de motivation à l'espace Mathieu.

• **Contact** : Espace Pierre Mathieu, 43 rue des Martyrs, tél. 03.27.28.21.54.



Scolarité

Inscriptions dans les écoles de la ville

Votre enfant entre en petite section de maternelle ou en CP en septembre ? Vous venez d'emménager à Anzin ? Voici les prochaines dates d'inscription dans les écoles.

Avant toute inscription, rendez-vous d'abord en mairie, muni de la fiche d'inscription que vous pouvez télécharger sur le site de la ville (www.ville-anzin.fr) ou vous procurer auprès du service Écoles. Ce dernier vous remettra alors un récépissé que vous devrez fournir à l'école lors de l'inscription, en même temps que votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

- **École Maternelle Galliéni** (03.27.29.01.14)
Mercredi **3 mai** (9h-11h30)
Mardi **9 mai** (13h30-15h30)
- **École Maternelle Bertrand Tavernier** (03.27.30.22.90)
Jeudi **27 avril** (9h-11h30)
Jeudi **4 mai** (9h-11h30)
Pour les enfants nés en 2015 :
jeudi **11 mai** (9h-11h30)
- **École Maternelle Jean Jaurès** (03.27.41.18.21)
Lundis **15 et 22 mai** (8h35-11h30)
Mercredi **17 mai** (9h-11h30)
- **École Maternelle Mont d'Anzin** (03.27.33.01.95)
Mardis **2 mai et 9 mai** (sur rendez-vous)
- **École Maternelle Gambetta** (03.27.46.61.45)
du **24 au 28 avril** et du **22 au 24 mai**
- **Groupe scolaire J.B. Carpeaux** (03.27.41.19.00)
Les lundis et mardis sur rendez-vous
à partir du **2 mai**
- **École Élémentaire De Gaulle** (03.27.29.01.14)
Les **2, 3, et 4 mai**
- **Groupe Gilliard-Voltaire** (03.27.30.21.35)
Mardi **2 mai** (13h30-15h30)
Jeudi **4 mai** (13h30-15h30)
Vendredi **5 mai** (8h30-11h30)
- **École Élémentaire Jean Jaurès** (03.27.29.03.76)
Mardis **2, 9 et 16 mai**
(8h30-11h45 et 13h45-15h15)
Lundi **15 mai**
(8h30-11h45 et 13h45-15h15)
Mercredis **10 et 24 mai** (9h-11h45)

Allô, Mr le Maire ?

Chaque mardi
vous pouvez
dialoguer
directement avec
votre Maire, de
11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



Subventions

La ville maintient son soutien aux assos

160 000 € seront versés aux associations de la commune, malgré un contexte budgétaire tendu.



Groupes locaux : 11 390 €

ADLVA	700 €
AVEC	500 €
Comité de quartier centre	350 €
Comité de quartier est	350 €
Comité de quartier nord	350 €
Comité de quartier ouest	350 €
Comité de quartier sud	350 €
Comité des fêtes "Les 59410 Dynamics"	1 650 €
Comité des fêtes du quartier Decobecq	1 650 €
Comité des fêtes place De Gaulle	1 650 €
Conseil Citoyen	350 €
Coron des 30	300 €
Cuisine et bonne humeur	300 €
Défense des locataires 32/34 rue Jean Jaurès	140 €
La couture Anzinoise	200 €
Les petits bouts choux	1 300 €
Play It Station	300 €
Union des Quartiers Anzinois	600 €

Comité de l'hygiène bucco-dentaire du Hainaut	450 €
Comité Régional Européen de Cardiologie	200 €
Croix rouge française	250 €
Institut de recherche sur le cancer	350 €
La prévention routière	1 000 €
La Renouée	300 €
Œuvres des papillons blancs d'Anzin	650 €
Restaurant du cœur	650 €
Secours catholique	650 €
Secours populaire	650 €

Asso' sportives : 97 251 €

Anzin Badminton	300 €
Amicale des Retraités Pétanque Anzinoise	450 €
Anzin FUTSAL	5 800 €
Anzin Soccer	200 €
ASA Athlétisme	17 000 €
ASA Pétanque	800 €
ASA Tennis Club	5 800 €
ASA Tennis de table	300 €
Association GIVUSEP	451 €
Ceci pétanque	250 €
Compagnie des Archers	2 300 €
Foot US Coyotes Anzin	1 300 €
Handball Club Anzin	13 000 €
Judo Club AS Anzin	4 000 €
Kung FU	700 €
Les Amis de la Balle	800 €
Les Gyms d'Anzin	8 500 €
Local Unique Colombophile	900 €
Racing Club d'Anzin Football	11 000 €
Rugby Club Anzin	14 500 €
Top Anzin Gym	500 €
Tsuki Karaté Club	2 500 €
Union canine	1 100 €
UNSS Jules Ferry	700 €
UNSS Pierre Joseph Fontaine	500 €
Vélo Club de l'Escaut - Anzin	3 600 €

Asso' scolaires : 4500 €

Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle	1 430 €
Association de l'école maternelle Jean Jaurès	700 €
Association Gilliard Voltaire	300 €
Les amis des écoles publiques d'Anzin	1 650 €
Les petits crayons	300 €
Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale Arrondissement de Valenciennes	120 €

Asso' culturelles : 12 950 €

GAM	300 €
Harmonie "Urit et Alit"	6 000 €
Modelist club Anzin	650 €
Société chorale "Henri LOBERT"	2 800 €
"Les petits chanteurs d'Anzin"	2 500 €
Flash Dance Anzinoise	700 €



Asso' sociales : 32 990 €

Alcool assistance Nord	300 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	660 €
Amicale du Personnel	23 000 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	350 €
Association Des Epiceries Solidaire Anzinoise	4 000 €
Association Nord Pas de Calais Tchernobyl	150 €
Association S.O.S. Bébés	500 €
Cartel des Anciens Combattants de Guerre	350 €
Club des Anciens	2 650 €
Jeunes Sapeurs Pompiers d'Anzin	500 €
Maison de la Famille de Valenciennes	180 €
Union Nationale des Combattants AFN	350 €

Démocratie participative

Les Comités de quartier, des assos pas comme les autres

Est, Nord, Centre, Ouest et Sud : les 5 Comités de quartier continuent d'exister, aux côtés et en complément du Conseil citoyen. Chaque habitant est membre de droit du Comité de quartier de son secteur.



Le 1^{er} Café citoyen, organisé par le comité de Quartier Sud, avait pour thème "les aidants".

Elections du Comité de quartier centre

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre quartier ?

Le Comité de quartier centre organise prochainement l'élection de son bureau, lors d'une réunion publique, qui se tiendra le 4 mai à 18h, à l'espace Mathieu.

1^{er} Café citoyen à Anzin

Une vingtaine de participants se sont réunis le vendredi 3 mars au Café du théâtre pour un 1^{er} Café citoyen, qui avait pour thème « les aidants ». L'idée a germé dans l'esprit de Jacky Tomson, président du Comité de quartier sud, lorsqu'il a fait la rencontre d'un aidant qui, épuisé et ne sachant pas qu'il avait lui-même droit à des aides, a fini par être victime d'un AVC. Une situation qui menace tous les aidants, s'occuper d'une personne dépendante en complément de son activité personnelle menant vite à la fatigue et à l'isolement. D'où la création de ce moment d'échange convivial, où chacun a pu partager son vécu, apporter des pistes, des idées... Une belle initiative du Comité de quartier sud, qui pourrait, pourquoi pas, être reproduite sur d'autres thématiques...

Même si l'élection récente du Conseil citoyen a pu faire naître la confusion dans l'esprit de certains, les 5 Comités de quartier de notre ville continuent d'exister : « J'irai même plus loin, je dirais qu'ils sont plus que jamais importants dans la vie de la commune. Ils restent les relais de terrain entre les habitants et l'équipe municipale ! », renchérit Bruno Levant, adjoint à la Politique de la Ville et à la Démocratie participative.

A quoi servent les Comités de quartier ?

« Anzin fait figure de précurseur en matière de participation des habitants, puisque nos Comités de quartier ont été créés dès 2008 », se félicite l'élu. La création de Comités de quartier n'est pas obligatoire, mais résulte d'une volonté municipale de développer la démocratie participative sur son territoire. Ouverts à tous, ce sont des regroupements d'habitants ayant pour objectif de faciliter le dialogue entre la mairie et les administrés afin d'améliorer la vie dans les quartiers. Grâce à eux, chaque habitant peut exprimer les difficultés du quotidien (propreté, voirie, poubelles...), mais aussi faire des suggestions et être force de proposition. Charge aux représentants des Comités de quartiers de remonter les problèmes aux services de la ville, de faire un peu de pédagogie (expliquer le fonctionnement de la mairie), et de proposer des actions, ou même des animations : « Par exemple, en

2015 et 2016, le Comité de quartier centre a orchestré la Fête du Parc Mathieu, qui a été une immense réussite. Ou encore dernièrement, le Comité de quartier sud organisait le 1^{er} Café citoyen à Anzin (cf. encadré). Ce sont de belles initiatives qu'il faut absolument encourager et développer sur la ville », explique Bruno Levant.

Quelles différences avec le Conseil citoyen ?

Le Conseil citoyen, dont la mise en place en 2016 était une obligation légale, est constitué d'habitants et d'acteurs locaux résidant obligatoirement dans les quartiers en Politique de la ville. Leur action est donc orientée sur les quartiers prioritaires et le Contrat de ville. Ce dernier étant piloté par Valenciennes Métropole, leur vision est plus globale, et ils ont un avis à porter sur l'ensemble des projets de l'agglomération à ce niveau.

Les Comités de quartier ayant davantage vocation à s'intéresser au quotidien de tous les habitants, les deux entités ne peuvent pas se substituer l'une à l'autre. Elles sont au contraire complémentaires, les présidents des Comités de quartier siégeant de droit au Conseil citoyen, ce qui leur donne une vision d'ensemble des politiques menées à l'échelle de l'agglomération ; des sujets qu'ils peuvent ensuite partager avec les habitants de leur quartier... Et la boucle de la démocratie participative est bouclée.

Concert

Les orchestres à l'école bientôt au diapason

Le 1^{er} juin, les trois orchestres à l'école de la ville se produiront ensemble pour la première fois devant leurs camarades.



La Batucada se produira le 12 mai dans un flashmob sur le marché.



Le projet "Voix" en répétition.

Ce seront 250 enfants, en majorité des CM2, qui se produiront sur la scène du théâtre le jeudi 1^{er} juin : une soixantaine d'élèves en provenance de l'école Carpeaux et de son orchestre cuivre et percussions, une soixantaine de l'école Jean Jaurès et de sa Batucada, et quelque 125 élèves de l'école Gilliard Voltaire et de son projet Voix.

« C'est la première fois que nos 3 orchestres à l'école se réunissent sur un projet commun », s'enthousiasme Jean-Jacques Broucke, directeur du Conservatoire. Le but étant de permettre à ces orchestres qui travaillent séparément toute l'année de mettre en commun leurs talents pour offrir à leurs camarades un concert dont le thème sera : la musique sud-américaine.

Les orchestres à l'école, une belle aventure musicale

C'est assez rare pour le souligner : les projets d'orchestres à l'école fonctionnent bien à Anzin, grâce au soutien de la municipalité, du conservatoire, de l'Éducation nationale, et notamment des équipes pédagogiques des écoles.

Après avoir ouvert successivement les 3 orchestres existants, l'ambition serait d'en mettre un 4^e sur pied, à l'école De Gaulle. « Ainsi, il y en aurait un dans chaque école élémentaire de la ville, explique Eli-

sabeth Gondy, adjointe déléguée à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication. Pour cela, il nous faut trouver un instrument rapidement accessible aux enfants. Nous envisageons par exemple de travailler sur le xylophone, mais c'est encore à l'étude. » Et à voir l'enthousiasme des plus petits lorsqu'ils écoutent jouer leurs grands camarades, nul doute que les orchestres à l'école ont encore de beaux jours devant eux.

25

Ateliers

Les lecteurs prêtent leur voix à la médiathèque

Les participants aux ateliers Voix organisés par la médiathèque ont enregistré de nouveaux messages de fermeture.

Si vous avez eu l'occasion de rester à la médiathèque jusqu'à une heure tardive, alors vous connaissez sûrement Roland et Marcelle, ces amoureux qui vous invitent gentiment, lorsque la fermeture approche, à emprunter les livres et DVD que vous souhaitez, puis à vous diriger vers la sortie. Ou encore l'espion qui vous informe que la médiathèque s'autodétruira dans 5 minutes, sur l'air de Mission impossible. Ce sont quelques-uns des messages de fermeture un peu farfelus que la médiathèque utilise chaque soir, depuis quelques années déjà.

Afin de renouveler son stock, la médiathèque avait organisé, courant janvier et février, des « ateliers voix », à destina-

tion du public. Enfants, ados et adultes, accompagnés d'une comédienne professionnelle, ont été invités à écrire et à enregistrer de nouveaux messages de fermeture. Ainsi, d'ici quelques semaines, vous pourrez quand l'heure approchera



Les messages seront diffusés dans quelques semaines.

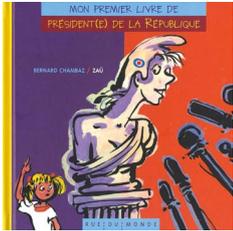
entendre Régis et Germaine se chamailler, ou encore Calamity Jane en plein concours de dégainage de carte (de médiathèque), sans oublier les bruits inquiétants qu'émettent d'étranges personnages hantant la médiathèque le soir venu... Nul doute que vous prendrez autant de plaisir à les écouter que nos comédiens d'un jour à les enregistrer !



Coups de cœur Médiathèque

La médiathèque, lieu d'information citoyen

Découvrez un choix* de livres et de magazines portant sur les élections. De quoi s'informer avant de voter... peut-être à la médiathèque, qui est aussi bureau de vote !



▪ **Mon premier livre de président(e) de la république** de Bernard Chambaz (Rue du monde)
Comment fonctionne la République, à quoi sert un président, comment l'élit-on ? Initialement destiné aux enfants, un ouvrage utile à tous.

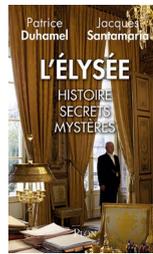


▪ **Pourquoi on vote ?** Edith de Cornulier (éd. Autrement)
Un livre concis et efficace pour sensibiliser les enfants au fonctionnement de notre république et des élections, pour en faire les citoyens de demain.

**Dans la stricte obligation de réserve et de neutralité du service public. La diversité de représentation des différents courants politiques étant essentiellement liée à l'offre actuelle de publications, la médiathèque ne peut être tenue pour responsable d'une différence de traitement éditorial entre les candidats.*



▪ **Votez fou !** de Bruno Fuligni (Horay)
Découvrez les candidats les plus déliants dans l'histoire des élections : farceurs, utopistes ou mystiques, ils ont mis leur grain de sel fantaisiste dans le jeu démocratique !



▪ **L'Élysée : histoire, secrets, mystères** de Patrick Duhamel et Jacques Santamaria (Plon)
Une histoire de l'Élysée depuis le début du XIX^e siècle.

Carnaval

Le 25 juin se prépare en coulisses

Après le bateau la belle Anzinoise en 2015, le bateau pirate, le carrosse et la nouvelle géante en 2016, quelles surprises nous préparent les habitants et la municipalité pour le carnaval 2017 ?



L'amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle et les tricoteuses donnent naissance à la "petite" Jeannette.

Tout d'abord, figurez-vous que Jean la Houille et Jeanne n'ont pas chômé cette année : le matin du 25 juin, dans le cadre de la quinzaine du Bassin minier, nous découvrirons leur fille Jeannette ! Après l'ouverture des festivités par la Batucada de l'école Jean Jaurès, elle défilera aux côtés de ses parents, des géants de Bruay, des marionnettes et de la batterie-fanfane de Fresnes, des cafuts de Condé... Les jeunes du CMJ accompagneront le cortège en lançant des pastilles du mineur. Et ce n'est pas tout, l'après-midi, sur le thème des médiévales, nous réserve encore bien des surprises, grâce à l'implication de



De son côté, l'association Flash Dance travaille sur des chorégraphies médiévales.

nombreux bénévoles. « Conformément à notre souhait, de plus en plus d'habitants viennent se greffer au projet ! », se réjouit Elisabeth Gondy, adjointe déléguée à la Culture, aux Fêtes et cérémonies et à la Communication. Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle, tricoteuses, association Flash Dance, collectif d'habitants, ESAT... s'activent aux côtés de la municipalité pour vous préparer un carnaval 2017 inoubliable.

Pour jeter de temps en temps un œil en coulisses, rejoignez-nous sur le [Facebook](#) de la ville !



Joël DORDAIN,
président du groupe

Un grand moment de **démocratie** se présente à nous durant les mois d'avril et mai pour l'**élection Présidentielle**, et en juin pour les **élections Législatives**. **Ne laissez pas les autres décider à votre place**, quelles que soient vos convictions, votez. Le droit de vote est un acquis sans précédent et le bien le plus **précieux** pour notre **démocratie**, alors, **utilisez-le**.

Face aux **problèmes** que nous rencontrons aujourd'hui, il y a des **solutions** et pas seulement des **responsables** comme certains se plaisent à nous faire croire.

La France est un grand pays. **Contribuez par votre vote** à la faire évoluer dans le **progrès et la justice sociale**.

Avec l'arrivée du printemps, la morosité ambiante s'estompe pour faire place à l'espoir et redonner de la joie.

L'équipe municipale reste **déterminée** et **travaille sans relâche** afin d'appliquer son programme et faire évoluer notre ville dans le XXI^e siècle.

Globalement, de **grandes transformations urbaines** vont voir le jour dans le quartier de la Bleuse Borne : ce projet de **renouvellement urbain Bleuse Borne** – Faubourg de Lille est en cours.

La reconstruction de la **salle des sports est programmée et la réhabilitation de l'école Jean Jaurès** se poursuit. Bientôt, **une voie cycliste** traversera le quartier et l'ensemble du corridor minier : elle s'appellera la **Boucle Un'Escaut**. La cité du Mont de la Veine va faire peau neuve, **des travaux portant sur les voiries, les espaces publics** vont être réalisés. Le parc locatif (SIA et Maisons & Cités) **va être réhabilité**. Un nouveau **plan de circulation va voir le jour** pour renforcer la **tranquillité du quartier**. Les habitants sont associés notamment par le biais du Conseil citoyen, et notre agent gestion urbaine de proximité, Julie Garbez. La démocratie participative prend

tout son sens.

Récemment, le **Palais des Congrès** a été inauguré. Situé sur le territoire de notre commune, **il vient dynamiser les rives de l'Escaut**, pourvoyeuses d'emplois dans le secteur.

L'effort de la ville se maintient pour les associations dans leur ensemble, avec près de 200 000 € de **soutien au tissu associatif**. J'en profite pour souligner le dynamisme de ces associations et de leurs nombreux bénévoles, dont vous pourrez une fois encore admirer le savoir-faire lors du prochain carnaval. Par ailleurs, dans ce numéro, **M. Manouvrier** est mis à l'honneur dans une interview concernant l'épicerie solidaire et le Conseil citoyen. Nous avons beaucoup de **reconnaissance pour le monde associatif, ses responsables et ses bénévoles**, et nous le prouvons.

Signe de l'attractivité de la ville, **les programmes immobiliers se succèdent** après le début de la commercialisation SOFIM (maisons et appartements) sur le site Valmont. La SIGH déposera prochainement le permis de construire du programme immobilier Cœur de Ville (friche Champion), ainsi que celui de la résidence pour personnes âgées, sur la ZAC Valmont également.

Je vais terminer cette chronique en rappelant et en vous invitant aux nombreuses festivités à venir :

- **le thé dansant** pour les seniors au mois de mai, avec **Michel Pruvot** ;
- **les Jardines**, qui rencontrent un **succès de plus en plus populaire** ;
- **la Fête de la musique**, qui rassemble énormément de monde, un **grand moment de convivialité** en perspective, pour terminer avec le **carnaval**.

Voilà mes chers concitoyens, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de profiter pleinement de ces moments et regarder avec attention votre ville se transformer.

Bien cordialement

Votre équipe "Unis pour réussir"



Pierre HERNANDEZ,
président du groupe

Dotations d'Etat. Les villes les plus entreprenantes subissent de plein fouet la baisse drastique des dotations d'un état moribond dont les caisses sont exsangues.

Le salut d'Anzin repose sur son classement **parmi les villes les plus pauvres de France !** Ce qui nous permet d'être moins pénalisés. Les marges de manœuvre sont étroites quant à l'investissement. Les taux d'impositions pour cette année restent inchangés, qu'en sera-t-il dans l'avenir ? En ces temps particulièrement difficiles, nos concitoyens souffrent et ne sauraient supporter une augmentation des taxes locales. Que pouvons-nous espérer d'un changement à la tête de l'état ?



Francis BOUDRENGHIEN,
président du groupe

Dans ces temps où l'on demande à nos concitoyens de s'investir bénévolement dans « **Les Associations** » de toutes sortes, nos élus **bien payés** avec l'argent des contribuables n'ont de cesse de réduire **les subventions** à toutes les structures qui œuvrent pour soulager la misère et combattre l'exclusion des français. Ah ! le gros mot « **LES FRANÇAIS** ». Mais comme disait le chanteur, c'est vrai qu'on est en **France**, pays qui n'a tout de même pas **60 millions d'abrutis**. Ah la **démocratie!** **Voter** c'est un droit, c'est un devoir, **continuons le combat** pour aider les aninois à exprimer leur ras le bol.
F.BOUDRENGHIEN 06.10.68.12.82
N.FOURNARD 06.68.88.00.16.



Isabelle DEBRUYCKER
et **Nicolas FEHRING**

EN RAISON DE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017 SUR NOTRE 20^E CIRCONSCRIPTION DU NORD DE NICOLAS FEHRING, PRÉSIDENT DU GROUPE D'ÉLUS ANZINOIS « PLUS PROCHE DE VOUS », NOUS AVONS DÉCIDÉ POUR DES QUESTIONS DE NEUTRALITÉ IMPOSÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL DE NE PAS NOUS EXPRIMER DANS CE NUMÉRO.

Plus proche de vous

✠ 20 & 21 Mai 2017 ✠

les Jardînades

à Anzin

Parc du
CHÂTEAU DAMPIERRE

Samedi : 14h à 19h – Dimanche : 10h à 19h

Marché du terroir
Spectacles
Animaux
Concerts

Marché aux fleurs
Jardinage
Ateliers
Jeux

